



**PREFECTURE  
REGION ILE DE  
FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°IDF-055-2021-11

PUBLIÉ LE 23 NOVEMBRE 2021

# Sommaire

## Chambre de commerce et d'industrie de Seine-et-Marne / Direction juridique

IDF-2021-11-22-00009 - DECISION <b>??</b> DELEGATION GENERALE DE SIGNATURE DU DIRECTEUR GENERAL 01DEL21 (1 page)	Page 3
IDF-2021-11-22-00010 - 02DEL21 - Délégation de signature- Direction des Affaires Générales (2 pages)	Page 5
IDF-2021-11-22-00012 - 05DEL21 - Délégation de signature - Marché formation (1 page)	Page 8
IDF-2021-11-22-00013 - 06DEL21 - Délégation de signature - accords cadre marchés subséquents (1 page)	Page 10
IDF-2021-11-22-00014 - 07DEL21 - Délégation de signature - Direction Développement commercial (2 pages)	Page 12
IDF-2021-11-22-00015 - 08DEL21 - Délégation de signature - Ressources Humaines (2 pages)	Page 15
IDF-2021-11-22-00016 - 09DEL21- Délégation de signature en matière de reconduction de marchés publics (1 page)	Page 18
IDF-2021-11-22-00007 - DECISION PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE <b>??</b> DU TRESORIER DE LA CCI SEINE-ET-MARNE 03DSF21 (1 page)	Page 20
IDF-2021-11-22-00008 - DECISION PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE <b>??</b> DU TRESORIER DE LA CCI SEINE-ET-MARNE 04DSF (2 pages)	Page 22
IDF-2021-11-22-00006 - DELEGATION DE SIGNATURE <b>??</b> DU PRESIDENT 01DSF21 (3 pages)	Page 25
IDF-2021-11-22-00011 - Délégation de signature - Marchés Publics (1 page)	Page 29

Chambre de commerce et d'industrie de  
Seine-et-Marne

IDF-2021-11-22-00009

DECISION  
DELEGATION GENERALE DE SIGNATURE DU  
DIRECTEUR GENERAL 01DEL21

**DECISION****DELEGATION GENERALE DE SIGNATURE DU DIRECTEUR GENERAL**

**Le Président de la CCI Seine-et-Marne,**

Vu les dispositions des articles R711-68 et R711-70 du Code de Commerce,

Vu le Règlement Intérieur de la C.C.I. de Seine-et-Marne,

**DECIDE**

De donner délégation générale de signature à Monsieur Dominique CHARNEAU, Directeur général.

Sont exclus de cette délégation les actes emportant cession des immeubles de la CCI Seine-et-Marne

La présente délégation de signature prend effet à compter de sa signature et ce jusqu'au terme de la mandature actuelle.

Fait à Serris, le 22 novembre 2021.

Le Président,

***Signé***

Jean-Charles HERRENSCHMIDT

Chambre de commerce et d'industrie de  
Seine-et-Marne

IDF-2021-11-22-00010

02DEL21 - Délégation de signature- Direction des  
Affaires Générales



## DECISION

### DELEGATION DE SIGNATURE DONNEE DANS LE CADRE DU FONCTIONNEMENT DE LA DIRECTION AFFAIRES GENERALES

#### **Le Président de la CCI Seine-et-Marne**

Vu les dispositions de l'article R711-68 du Code de Commerce,

Vu le Règlement Intérieur de la C.C.I. de Seine-et-Marne,

#### **DECIDE**

Sur proposition du Directeur Général, Monsieur Dominique CHARNEAU,

De donner délégation de signature dans la limite de leurs attributions aux personnes mentionnées ci-après :

**Monsieur Antoine DEVE**, Directeur des affaires générales :

- Toute correspondance externe engageant la CCI, en cas d'empêchement ou d'absence du Directeur général
- Toute correspondance avec la Tutelle
- Dans le cadre de la gestion du patrimoine, toute demande d'autorisation administrative et déclaration prévues par le Code de l'urbanisme
- Tout acte d'exécution des marchés publics, ordre de service, PV de réception, application des pénalités
- Réception de toute notification judiciaire ou extrajudiciaire notamment par voie d'huissier

**Madame Elizabeth GERMI-RAMAGE**, Directeur Juridique, dans le cadre de l'activité de sa Direction :

- Les courriers d'administration courante et courriers consécutifs à la bonne exécution d'une décision, d'une convention ou d'un contrat préalablement signé par le Président ou son délégataire,
- Correspondances aux avocats (avis sur mémoires, relances, transmissions de pièces) – hors domaine social,
- Réception de toute notification judiciaire ou extrajudiciaire notamment par voie d'huissier
- Courriers aux assureurs et experts de la CCI portant notamment déclarations de biens à assurer ou à retirer,
- Toute déclaration de sinistres au titre de l'un quelconque des contrats d'assurance de la CCI
- Tout envoi d'AAPC conformément à la décision du Président et à la procédure des marchés de la CCI Seine-et-Marne ainsi que les avis rectificatifs, les avis d'attribution
- Toute réception de plis, d'offres et d'échantillons
- Tout envoi de DCE aux entreprises qui en font la demande
- Les marchés publics et/ou bons de commande pour les besoins de sa direction dans la limite du montant de la délégation d'engagement de dépenses qui lui est accordée.

Diffusion : bénéficiaires – site [www.seineetmarne.cci.fr](http://www.seineetmarne.cci.fr) – recueil des actes administratifs de la Préfecture de région Ile-de-France

**Madame Nelly STROHL**, Assistante Marchés Publics :

- Tout envoi d'AAPC conformément à la décision du Président et à la procédure des marchés de la CCI Seine-et-Marne ainsi que les avis rectificatifs, les avis d'attribution
- Toute réception de plis, d'offres et d'échantillons
- Tout envoi de DCE aux entreprises qui en font la demande

**Mademoiselle Evelyne DULAC**, Responsable de la vie institutionnelle

- Les courriers d'administration courante et courriers consécutifs à la bonne exécution d'une décision, d'une convention ou d'un contrat préalablement signé par le Président ou son délégataire
- Les relevés d'heures des intérimaires
- Les courriers adressés aux Chefs de Services des CCI Locales ou Régionales ou des administrations territoriales
- Les envois de documentation

**Monsieur Stéphane BON**, Responsable des moyens généraux, dans le cadre de l'activité de son service :

- Les bons de commande pour les besoins de son service dans la limite du montant de la délégation d'engagement de dépenses qui lui est accordée
- Tout acte d'exécution des marchés publics, ordre de service, PV de réception
- Les courriers d'administration courante et courriers consécutifs à la bonne exécution d'une décision préalablement signée par le Président ou son délégataire
- Les plans de prévention avec les entreprises extérieures qui sont amenés à intervenir sur les sites de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne

**Madame Corinne OUVRIER**, Responsable de la comptabilité, dans le cadre de l'activité de son service :

- Toute production de créances détenues par la CCI dans le cadre des procédures collectives

La présente délégation n'emporte en aucun cas délégation de compétence et s'exerce dans le strict respect des procédures institutionnelles et internes dont le délégataire a parfaitement connaissance. Elle est révocable à tout moment et sans aucune motivation.

La sous-délégation n'est pas autorisée.

La présente délégation annule et remplace les délégations antérieurement consenties.

La présente délégation de signature prend effet à compter de sa signature et ce jusqu'au terme de la mandature actuelle.

Fait à Serris, le 22 novembre 2021

Le Président,

**Signé**

Jean-Charles HERRENSCHMIDT

Chambre de commerce et d'industrie de  
Seine-et-Marne

IDF-2021-11-22-00012

05DEL21 - Délégation de signature - Marché  
formation





**DECISION**  
**DELEGATION DE SIGNATURE**  
**DONNEE DANS LE CADRE DE L'EXECUTION DES ACCORDS-CADRES ET DES MARCHES**  
**DE FORMATION**

**Le Président de la CCI Seine-et-Marne**

Vu les dispositions de l'article R711-68 du Code de Commerce,  
 Vu le Règlement Intérieur de la C.C.I. de Seine-et-Marne,

**DECIDE**

Sur proposition du Directeur Général, Monsieur Dominique CHARNEAU,

Dans le cadre de l'exécution des accords-cadres de formation passés par la CCIR Paris-Ile-de-France, et des marchés ayant pour objet d'acquérir une prestation de formation pour le personnel de la Chambre, de donner délégation de signature à :

**Madame Anne-Sophie DELECLUSE-FATIN**, Responsable Ressources Humaines, à effet de signer :

- les actes d'engagement et les marchés subséquents dans la limite de la délégation de dépense qui lui a été attribuée,
- les lettres de consultation aux entreprises notamment attributaires de l'accord-cadre de formation
- toutes correspondances dans le cadre des négociations qui pourraient être menées au cours de la consultation des entreprises,
- les lettres informant les entreprises du rejet de leur offre.

**Madame Sabrina THOMAS**, gestionnaire Ressources Humaines, à effet de signer :

- les lettres de consultation aux entreprises notamment attributaires de l'accord-cadre de formation,
- toutes correspondances dans le cadre des négociations qui pourraient être menées au cours de la consultation des entreprises,
- les lettres informant les entreprises du rejet de leur offre.

La présente délégation n'emporte en aucun cas délégation de compétence et s'exerce dans le strict respect des procédures institutionnelles et internes dont le délégataire a parfaitement connaissance. Elle est révocable à tout moment et sans aucune motivation.

La sous-délégation n'est pas autorisée.

La présente délégation de signature prend effet à compter de sa signature et ce jusqu'au terme de la mandature actuelle.

Fait à Serris, le 22 novembre 2021

Le Président,

**Signé**

Jean-Charles HERRENSCHMIDT

Diffusion : bénéficiaires – site [www.seineetmarne.cci.fr](http://www.seineetmarne.cci.fr) – recueil des actes administratifs de la Préfecture de région Ile-de-France

Chambre de commerce et d'industrie de  
Seine-et-Marne

IDF-2021-11-22-00013

06DEL21 - Délégation de signature - accords  
cadre marchés subséquents



## DECISION

### DELEGATION DE SIGNATURE DONNEE DANS LE CADRE D'ACCORDS-CADRES DONNANT LIEU A LA CONCLUSION DE MARCHES SUBSEQUENTS

**Le Président de la CCI Seine-et-Marne,**

Vu les dispositions de l'article R711-68 du Code de Commerce,

Vu le Règlement Intérieur de la C.C.I. de Seine-et-Marne,

#### **DECIDE**

Sur proposition du Directeur Général, Monsieur Dominique CHARNEAU,

Concernant les accords-cadres donnant lieu à la conclusion de marchés subséquents de donner délégation de signature aux personnes mentionnées, ci-après, à effet de signer dans la limite de leurs attributions respectives :

- les lettres de consultation aux entreprises titulaires de l'accord-cadre considéré,
- les lettres informant les entreprises du rejet de leur offre,
- les marchés subséquents dans la limite de la délégation de dépense qui leur a été accordée,
- les lettres de notification de chacun des marchés subséquents.

**Monsieur Alain BEAUMONT**, Directeur entreprises et territoires

**Monsieur Fehd BENSALD**, Directeur de l'UTEC

**Monsieur Eric BRABO**, Directeur développement commercial,

**Monsieur Stéphane BON**, Responsable des moyens généraux

**Madame Anne-Sophie DELECLUSE-FATIN**, Responsable Ressources Humaines

**Madame Evelyne DULAC**, Responsable Vie institutionnelle

**Madame Elizabeth GERMI-RAMAGE**, Directeur juridique

La présente délégation annule et remplace les délégations antérieurement consenties.

La présente délégation de signature prend effet à compter de sa signature et ce jusqu'au terme de la mandature actuelle.

Fait à Serris, le 22 novembre 2021.

Le Président,

**Signé**

Jean-Charles HERRENSCHMIDT

Chambre de commerce et d'industrie de  
Seine-et-Marne

IDF-2021-11-22-00014

07DEL21 - Délégation de signature - Direction  
Développement commercial



## DECISION

### DELEGATION DE SIGNATURE DONNEE DANS LE CADRE DU FONCTIONNEMENT DE LA DIRECTION DU DEVELOPPEMENT COMMERCIAL

#### Le Président de la CCI Seine-et-Marne

Vu les dispositions de l'article R711-68 du Code de Commerce,

Vu le Règlement Intérieur de la C.C.I. de Seine-et-Marne,

#### DECIDE

Sur proposition du Directeur Général, Monsieur Dominique CHARNEAU,

De donner délégation de signature dans la limite de leurs attributions aux personnes mentionnées ci-après :

#### **Monsieur Eric BRABO**, Directeur du Développement Commercial

- Les courriers d'administration courante
- Les relevés d'heures des intérimaires,
- Les avis de réception de courriers recommandés,
- Le relevé de courrier de la poste,
- Récépissé de dépôt de plis déposés dans le cadre d'une consultation ou d'une procédure de marchés publics,
- Les devis et propositions commerciales,
- Les attestations de stage

1°) En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur BRABO, délégation de signature est attribuée à **Madame Djémila GARÉ**, Assistante, Direction du Développement Commercial :

- Les relevés d'heures des intérimaires,
- Les avis de réception de courriers recommandés,
- Le relevé de courrier de la poste,
- Récépissé de dépôt de plis déposés dans le cadre d'une consultation ou d'une procédure de marchés publics

2°) En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur BRABO, délégation de signature est attribuée à **Madame Frédérique JUNKER-MOUGIN**, Responsable Marketing/Communication Produits/Web

- Les courriers d'administration courante
- Les relevés d'heures des intérimaires,
- Les avis de réception de courriers recommandés,
- Le relevé de courrier de la poste,
- Récépissé de dépôt de plis déposés dans le cadre d'une consultation ou d'une procédure de marchés publics,
- Les devis, propositions commerciales,
- Les attestations de stage

Diffusion : bénéficiaires – site [www.seineetmarne.cci.fr](http://www.seineetmarne.cci.fr) – recueil des actes administratifs de la Préfecture de région Ile-de-France

La présente délégation n'emporte en aucun cas délégation de compétence et s'exerce dans le strict respect des procédures institutionnelles et internes dont le délégataire a parfaitement connaissance. Elle est révoquée à tout moment et sans aucune motivation.

La sous-délégation n'est pas autorisée.

La présente délégation annule et remplace la délégation antérieurement consentie.

La présente délégation de signature prend effet à compter de sa signature et ce jusqu'au terme de la mandature actuelle.

Fait à Serris, le 22 novembre 2021

Le Président,

***Signé***

Jean-Charles HERRENSCHMIDT

Diffusion : bénéficiaires – site [www.seineetmarne.cci.fr](http://www.seineetmarne.cci.fr) – recueil des actes administratifs de la Préfecture de région Ile-de-France

Chambre de commerce et d'industrie de  
Seine-et-Marne

IDF-2021-11-22-00015

08DEL21 - Délégation de signature - Ressources  
Humaines



**DECISION**  
**DELEGATION DE SIGNATURE DONNEE DANS LE CADRE DU FONCTIONNEMENT**  
**DU SERVICE RESSOURCES HUMAINES**

**Le Président de la CCI Seine-et-Marne**

Vu les dispositions de l'article R711-68 du Code de Commerce,  
 Vu le Règlement Intérieur de la C.C.I. de Seine-et-Marne,

**DECIDE**

Sur proposition du Directeur Général, Monsieur Dominique CHARNEAU,

De donner délégation de signature dans la limite de leurs attributions aux personnes mentionnées ci-après :

**Madame Anne-Sophie DELECLUSE-FATIN**, Responsable Ressources Humaines, dans le cadre de l'activité de son service :

- Les courriers d'administration courante et courriers consécutifs à la bonne exécution d'une décision, d'une convention ou d'un contrat préalablement signé par le Président ou son délégataire,
- Actes liés à l'exécution des contrats (gestion des absences justifiées ou non, application des dispositions statutaires ou réglementaires, congés...),
- Déclarations fiscales et sociales, relations avec les organismes sociaux extérieurs,
- Déclarations auprès des administrations compétentes dans le cadre des accidents de travail,
- Les réponses négatives données aux candidats,
- Les courriers d'envoi d'annonces pour publication,
- Les attestations de présence à un recrutement,
- Les courriers aux écoles et universités dans le cadre de l'exécution des stages.

**Madame Ghislaine LIORET**, Responsable administration du personnel / paie :

- Les courriers d'administration courante et courriers consécutifs à la bonne exécution d'une décision, d'une convention ou d'un contrat préalablement signé par le Président ou son délégataire,
- Actes liés à l'exécution des contrats (gestion des absences justifiées ou non, application des dispositions statutaires ou réglementaires, congés...),
- Déclarations fiscales et sociales, relations avec les organismes sociaux extérieurs,
- Déclarations auprès des administrations compétentes dans le cadre des accidents de travail.

La présente délégation n'emporte en aucun cas délégation de compétence et s'exerce dans le strict respect des procédures institutionnelles et internes dont le délégataire a parfaitement connaissance. Elle est révoquée à tout moment et sans aucune motivation.

Diffusion : bénéficiaires – site [www.seineetmarne.cci.fr](http://www.seineetmarne.cci.fr) – recueil des actes administratifs de la Préfecture de région Ile-de-France



La sous-délégation n'est pas autorisée.

La présente délégation annule et remplace les délégations antérieurement consenties.

La présente délégation de signature prend effet à compter de sa signature et ce jusqu'au terme de la mandature actuelle.

Fait à Serris, le 22 novembre 2021.

Le Président,

***Signé***

Jean-Charles HERRENSCHMIDT

Chambre de commerce et d'industrie de  
Seine-et-Marne

IDF-2021-11-22-00016

09DEL21- Délégation de signature en matière de  
reconduction de marchés publics

**DECISION****DELEGATION DE SIGNATURE DONNEE EN MATIERE DE RECONDUCTION EXPRESSE DE MARCHES PUBLICS ET/OU D'ACCORDS-CADRES****Le Président de la CCI Seine-et-Marne**

Vu les dispositions de l'article R711-68 du Code de Commerce,

Vu le Règlement Intérieur de la C.C.I. de Seine-et-Marne,

**DECIDE**

Sur proposition du Directeur Général, Monsieur Dominique CHARNEAU,

De donner délégation de signature à **Madame Elizabeth GERMI-RAMAGE**, Directeur Juridique, afin de signer les courriers de décision de reconduction expresse en matière de marchés publics et/ou d'accords-cadres.

La présente délégation n'emporte en aucun cas délégation de compétence et s'exerce dans le strict respect des procédures institutionnelles et internes dont le délégataire a parfaitement connaissance. Elle est révocable à tout moment et sans aucune motivation.

La sous-délégation n'est pas autorisée.

La présente délégation de signature prend effet à compter de sa signature et ce jusqu'au terme de la mandature actuelle.

Fait à Serris, le 22 novembre 2021.

Le Président,

**Signé**

Jean-Charles HERRENSCHMIDT

Chambre de commerce et d'industrie de  
Seine-et-Marne

IDF-2021-11-22-00007

DECISION PORTANT DELEGATION DE  
SIGNATURE  
DU TRESORIER DE LA CCI SEINE-ET-MARNE  
03DSF21



**DECISION PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE  
DU TRESORIER DE LA CCI SEINE-ET-MARNE**

**Le Trésorier de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne,**

Vu les dispositions de l'article R711-68 et A 712-36 du Code de Commerce,

Vu le Règlement Intérieur de la C.C.I. de Seine-et-Marne,

**DECIDE**

Sur proposition du Directeur Général, Monsieur Dominique CHARNEAU,

De donner délégation de signature à **Monsieur Antoine DEVE**, Directeur des affaires générales, aux fins de signer les reçus attestant de l'encaissement des dépenses libératoires versées en application du 1°) de l'article L6241-4 du Code du travail et pour signer, le reçu prévu à l'article R 6241-20 du Code du travail attestant de l'encaissement de la taxe d'apprentissage perçu conformément aux dispositions des articles L 6241-4 et L 6241-5 du Code de travail.

Cette délégation est consentie pour une durée au plus égale à celle de la mandature du Trésorier en exercice.

Cette délégation est strictement personnelle et ne peut être subdéléguée à d'autres agents.

Le Directeur Général est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Serris, le 22 novembre 2021

La Trésorière

**Signé**

Cécile de SAINT MICHEL

Chambre de commerce et d'industrie de  
Seine-et-Marne

IDF-2021-11-22-00008

DECISION PORTANT DELEGATION DE  
SIGNATURE  
DU TRESORIER DE LA CCI SEINE-ET-MARNE  
04DSF



**DECISION PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE  
DU TRESORIER DE LA CCI SEINE-ET-MARNE**

**Le Trésorier de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne,**

Vu les dispositions de l'article R711-68 et A 712-36 du Code de Commerce,

Vu le Règlement Intérieur de la C.C.I. de Seine-et-Marne,

**DECIDE**

Sur proposition du Directeur Général, les agents dont les noms suivent reçoivent délégation pour signer, dans le cadre des budgets notifiés et dans la limite de leurs attributions, certains actes relevant de la compétence du Trésorier de la CCI Seine-et-Marne.

Ces délégations s'exercent, selon les modalités ci-après, pour une durée au plus égale à celle de la mandature du Trésorier en exercice.

Cette délégation est strictement personnelle et ne peut être subdéléguée à d'autres agents.

Le Directeur Général est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Serris, le 22 novembre 2021

La Trésorière

**Signé**

Cécile de SAINT MICHEL

DéTré 1	Actes relatifs à l'ouverture ou clôture des comptes bancaires
DéTré 2	Actes relatifs à la gestion de la trésorerie (décision de placement, de dénouement de placement, de virement de trésorerie interne (interbancaire) et de rémunération de la trésorerie)
DéTré 3	Titres de paiement sur comptes bancaires (chèques, virement émis, autorisations de prélèvement à décaisser et téléchèques)
DéTré 4	Actes relatifs aux opérations d'encaissement (endossement des chèques et ordre de prélèvement à encaisser)
DéTré 5	Déclarations fiscales
DéTré 6	Lettre de désistement, attestations de paiement (fournisseurs, clients)
DéTré 7	Déclarations de créances dans le cadre des procédures collectives
DéTré 8	Décisions relatives au plan de continuation dans le cadre des procédures collectives (échéanciers, remises, ...), requêtes en relevé de forclusion, décisions à la Banque de France (dossier de surendettement)
DéTré 9	Relances des débiteurs pour impayés (relance n°1,2 et 3), notification des décisions relatives aux échéanciers demandés
DéTré 10	Relances des débiteurs pour impayés (relance n°1,2), notification des décisions relatives aux échéanciers demandés
DéTré 11	Mandats d'ordonnancement et bordereaux ou ordres de recettes

Nom - Prénom	Fonction	Acte	Champ d'application	En cas d'empêchement ou d'absence
LABORDE Fabrice	Trésorier adjoint	DéTré 1 à 11	CCI SM	Si Trésorier absent
DEVE Antoine	Secrétaire Général	DéTré 2, 6, 7 et 10	CCI SM	Si Trésorier-Adjoint absent
NOTEBAERT Sylvie	Comptable	DéTré 2	CCI SM	Si Secrétaire Général absent
OUVRIER Corinne	Responsable de la comptabilité	DéTré 6 et 7	CCI SM	Si Secrétaire Général absent

Diffusion : bénéficiaire – site [www.seineetmarne.cci.fr](http://www.seineetmarne.cci.fr) – recueil des actes administratifs de la Préfecture de région Ile-de-France



Chambre de commerce et d'industrie de  
Seine-et-Marne

IDF-2021-11-22-00006

DELEGATION DE SIGNATURE  
DU PRESIDENT 01DSF21



## DELEGATION DE SIGNATURE DU PRESIDENT

Le PRESIDENT de la CCI de Seine et Marne,

Vu les dispositions de l'article R711-68 et A 712-35 du code de commerce

Vu le Règlement Intérieur de la C.C.I. de Seine-et-Marne,

Décide :

Sur proposition du Directeur Général, Monsieur Dominique CHARNEAU,

De déléguer sa signature en matière d'engagements de dépenses et d'actes dont découle une créance au profit de la CCI aux agents permanents ci-dessous.

En ce qui concerne les dépenses et les charges, le délégataire doit vérifier :

- la régularité de l'engagement de dépense ou de charge, notamment au regard du Code des marchés publics et du besoin légitime de la CCI, de l'émission d'un bon de commande s'il y a lieu,
- dans le cas où les crédits correspondants présentent un caractère limitatif, l'existence de crédits encore disponibles au budget, au titre du type de dépenses ou de charges considérées,
- la réalité du bien livré ou du service rendu à la CCI donnant lieu à la dépense ou à la charge (« bien livré » ou « service fait »),
- la qualité des pièces justificatives liées au mandat soumis à sa signature (contrôle factures ou autres documents tenant lieu de demande de paiement) et, notamment, l'exactitude du montant de la dépense ou de la charge,
- le bon ordonnancement de la dépense ou de la charge.

Les frais de déplacement font partie intégrante de la délégation de signature.

Sont exclus de la présente délégation :

- les opérations afférentes au personnel en CDI ou en CDD ou au personnel vacataire (engagement, rémunération, etc...),
- les engagements de dépenses et les charges dépassant le budget, qui relèvent de l'appréciation du Directeur Général,
- la notification d'un marché de 30.000 € HT ou plus qui relève du Président.

En ce qui concerne les recettes, le délégataire doit vérifier :

- la régularité de l'acte dont découle la créance au profit de la CCI,
- la réalité du bien livré ou du service rendu par la CCI donnant lieu à la recette ou au produit,
- la qualité des pièces justificatives liées au titre de perception soumis à sa signature et, notamment, l'exactitude du montant de la recette ou du produit,
- l'exhaustivité des facturations et des recettes

L'attention du délégataire est attirée sur la responsabilité civile et pénale attachée à la délégation.

La présente délégation prend effet à compter de sa signature et ce jusqu'au terme de la mandature actuelle.

Serris, le 22 novembre 2021

Le Président

**Signé**

Jean-Charles HERRENSCHMIDT

<b>Prénom Nom</b>	<b>Compétence</b>	<b>Limite HT par engagement</b>
<b>Dominique CHARNEAU</b>	<b>Tous services</b>	<b>Sans limite</b>
<b>Eric BRABO</b>	<b>Direction Développement commercial</b>	<b>30.000 €</b>
<b>Fehd BENSAID</b>	<b>Direction UTEC</b>	<b>30.000 €</b>
<b>Stéphane BON</b>	<b>Services Généraux et Immobiliers</b>	<b>10.000 €</b>
<b>Anne-Sophie DELECLUSE-FATIN</b>	<b>Service Ressources Humaines</b>	<b>20.000 €</b>
<b>Ghislaine LIORET</b>	<b>Service Ressources Humaines</b>	<b>20.000 €</b>
<b>Evelyne DULAC</b>	<b>Service vie Institutionnelle</b>	<b>10.000 €</b>
<b>Elisabeth GERMI-RAMAGE</b>	<b>Direction Juridique</b>	<b>10.000 €</b>
<b>Sharon AOUCHETA</b>	<b>Denrées alimentaires Site d'Emerainville</b>	<b>500 €</b>
<b>Noëlle BATTMANN</b>	<b>Denrées alimentaires</b>	<b>500 €</b>
<b>Alain BEAUMONT</b>	<b>Direction entreprises et territoires</b>	<b>30.000 €</b>
<b>Manuela RUDEAU</b>	<b>Chef de projet formation continue</b>	<b>20.000 €</b>

Chambre de commerce et d'industrie de  
Seine-et-Marne

IDF-2021-11-22-00011

Délégation de signature - Marchés Publics



## DECISION

### DELEGATION DE SIGNATURE DONNEE DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS

**Le Président de la CCI Seine-et-Marne,**

Vu les dispositions de l'article R711-68 du Code de Commerce,

Vu le Règlement Intérieur de la C.C.I. de Seine-et-Marne,

#### DECIDE

Sur proposition du Directeur Général, Monsieur Dominique CHARNEAU,

De donner délégation de signature dans la limite de leurs attributions respectives et de leur délégation d'engagement de dépenses aux personnes mentionnées ci-après :

**1°) Monsieur Alain BEAUMONT**, Directeur entreprises et territoires, **Monsieur Eric BRABO**, Directeur développement commercial, **Monsieur Fehd BENSAID**, Directeur de l'UTEC.

à effet de signer tous les marchés de travaux, de services et de fournitures d'un montant inférieur à 30 000 euros HT, les actes se rapportant à leur exécution et les actes se rapportant à l'exécution des marchés supérieurs à 30 000 HT.

**2°) Madame Anne-Sophie DELECLUSE-FATIN**, Responsable Ressources Humaines, **Madame Evelyne DULAC**, Responsable de la vie institutionnelle, **Madame Elizabeth GERMI-RAMAGE**, Directeur juridique, **Monsieur Stéphane BON**, Responsable des moyens généraux

à effet de signer tous les marchés de services et de fournitures d'un montant inférieur à 10 000 euros HT, les actes se rapportant à leur exécution et les actes se rapportant à l'exécution des marchés supérieurs à 10 000 HT.

La présente délégation annule et remplace les délégations antérieurement consenties.

La présente délégation de signature prend effet à compter de sa signature et ce jusqu'au terme de la mandature actuelle.

Fait à Serris, le 22 novembre 2021.

Le Président,

**Signé**

Jean-Charles HERRENSCHMIDT

Diffusion : bénéficiaire – site [www.seineetmarne.cci.fr](http://www.seineetmarne.cci.fr) – recueil des actes administratifs de la Préfecture de région Ile-de-France